

(1)

(N° 169.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 JUIN 1891.

Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique
pour l'exercice 1891 (1).

Amendements présentés par M. DE SMET DE NAEYER.

I.

ART. 72. — *Personnel des universités de l'État.*

Majorer cet article de 1,650 francs.

P. DE SMET DE NAEYER.

II.

ART. 73. — *Matériel des universités de l'État.*

Majorer cet article de 4,300 francs.

P. DE SMET DE NAEYER

(1) Budget, n° 116, VI (session de 1889-1890).

Rapport, n° 145.

Amendements, n° 57, 153, 157, 161 et 163.